

Légation de Suisse  
en Italie.

Rome, le 15 octobre 1912.

Adresse: LEGAZIONE DI SVIZZERA, 48, Via Firenze

|                          |
|--------------------------|
| POLITISCHES DÉPART.      |
| ✚ 17. OKT. 1912 ✚        |
| N <sup>o</sup> 22. VIII. |

Augst. Caff.  
17. Okt. 12.

Monsieur le Président,

gubfr  
F 19. X. 12.

Les journaux ont rapporté que la paix entre l'Italie et la Turquie, presque conclue, était remise en question par suite de chicanes turques. Cette nouvelle est exacte.

Les informations de M. Bollati, sur lesquelles se basait mon rapport du 7, étaient correctes; mais les Turcs, effrayés de leur responsabilité, ont été saisis d'un scrupule constitutionnel dont je Vous épargne les détails.

J'ai fait ce matin une promenade avec l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Jagow, et lui ai demandé si cet accro dans les négociations d'Oruchy était vraiment dû aux causes qu'indique la Consulta. Il m'a assuré que tel était bien le cas.

au  
Département politique fédéral



et que le Gouvernement italien n'avait pas émis de nouvelles prétentions en voyant éclater la guerre des Balkans. Vous savez que le parti nationaliste, gonflé d'orgueil et d'importance, avait sommé le Gouvernement de profiter des circonstances pour augmenter ses exigences et qu'il avait entraîné à sa suite une grande partie de la presse. Mais l'ambassadeur d'Allemagne m'a affirmé que le Gouvernement n'avait pas cédé à cette pression et que l'accroc était dû uniquement aux "Bedenken" constitutionnels des Turcs: "Sie hätten's wohl früher merken sollen, aber das kann man nicht von Orientalen verlangen".

M. de Jagow a ajouté: "Es ist uns ja ganz klar ob die Italiener und die Türken sich weiter prägen oder nicht, aber es ist nicht wünschenswerth, dass eine europäische Grossmacht an dem balkanischen Krieg theilnehme". Il espère encore avec la Consulta que la paix se

fera. Elle peut se produire d'un instant à l'autre ;  
mais on est inquiet.

L'ambassadeur m'a parlé avec grande satisfaction du voyage de l'empereur Guillaume en Suisse. Il n'a pas vu l'empereur, mais il a vu M. de Bethmann-Hollweg qui lui a dit que S. M. était enchanté de tout et de tous: "Und Sie haben, scheint's, Manregeln  
" getroffen ... solche Manregeln, mein lieber, wie man  
" sie nur in Russland oder in einer Republik  
" anordnen könnte! Hätte man die Hälfte davon  
" bei uns gemacht, so wäre die Regierung in  
" Gefahr gekommen! Ha! Ha!" -

M. de Jagow s'imaginait que la visite avait été moins bien vue dans la Suisse française, ce que j'ai énergiquement nié. Il m'a demandé:  
"Wie hat man diesen Besuch hier aufgenommen? Ich  
" war zur Zeit nicht in Rom; man ist ja so wie so...  
" so-so ... hier gegenüber dem, was in der Schweiz  
" vorgeht, was?" J'ai répondu que je n'en savais

rien. M. Bollati m'a dit quelques mots de cette visite avec une politesse assez indifférente et sans manifester la moindre mauvaise humeur.

M. de Jagow m'a parlé aussi de la convention de Gothard. Il a peur qu'on ne prenne en Suisse la visite de l'empereur comme le signe d'une pression que l'Allemagne voudrait exercer dans le sens de l'approbation de cette convention, ce qui est, m'a-t-il dit, aussi insensé que possible. Il craint que la convention ne soit repoussée et m'a dit ouvertement: "Der Artikel über die Fortsetzung der Tarife ist bedenklich für die Schweiz und ich verstehe die Opposition ganz gut. Aber alles übrige im Vertrag ist ganz unannehmbar." Je lui ai dit que je croyais que la convention serait approuvée. Il m'a demandé si cela aurait lieu avant Noël.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,  
les assurances de ma très-haute considération.

Charles L. S. Lardy  
Chargé d'affaires à .i. de Suisse.